

C0109**2 + 1 JOURS****GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE RÉGLEMENTATION**

LE CONTRAT DE LOCATION : DE SA CONCLUSION À SA RÉSILIATION

ENJEUX

Le contrat de location est l'élément-clef de la relation locative. Le bailleur se doit donc d'apporter une attention particulière à sa rédaction mais également aux actes de gestion qui en découlent.

Les erreurs dans ce domaine peuvent avoir des conséquences lourdes pour l'organisme. Il importe donc que les collaborateurs en charge de ces aspects soient parfaitement compétents.

Le contenu sera modifié au fur et à mesure de l'actualité et intégrera les évolutions juridiques à venir.

PUBLIC

Responsable de service. Chargé de clientèle. Chargé de gestion locative. Toute personne en charge de rédiger, gérer le contrat de location ou de recueillir la signature du locataire.

OBJECTIFS

- › identifier les différents régimes juridiques applicables aux contrats de location
- › organiser la signature du bail
- › repérer les clauses, annexes et mesurer leurs effets
- › gérer la résiliation du bail.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés juridiques et de cas pratiques. Les participants sont invités à se munir de leurs contrats de location qui seront analysés en formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Consultant-formateur juriste ,
Christine GRILLE, Juriste et formatrice en
gestion locative et Contentieux.


DATES CLASSE VIRTUELLE

7 - 8 avril et 16 avril 2025

13 - 14 octobre et 24 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Se procurer les modèles d'avenants, de baux et la procédure de changement de situation familiale
- Suivez votre module elearning  "La vie du contrat de location". (détail p. 35)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les différents régimes juridiques**
 - › bail d'habitation
 - › bail professionnel...
 - › location des parkings
 - › location aux associations
 - › location de courte durée
 - › habitat inclusif
 - › logement jeunes
- **La signature du bail**
 - › la caution solidaire
 - › qui signe ?
 - › la prise d'effet
 - › colocation ou cotitularité ?
- **Le contenu de contrat de location**
 - › les clauses obligatoires
 - › les clauses interdites
 - › les clauses indispensables :
 - › solidarité
 - › la mobilité résidentielle
 - › la clause de plein droit
- **Les avenants**
 - › l'ajout d'un cotitulaire (mariage, concubinage ou PACS)
 - › la suppression d'un cotitulaire (divorce, séparation ou rupture de PACS)
 - › la sous-location et la cohabitation intergénérationnelle solidaire
- **Les documents annexes**
 - › obligatoires ou facultatifs
- **La fin du contrat de location**
 - › le congé du bailleur
 - › le congé du locataire
 - › l'abandon de domicile
 - › le décès et le droit à transfert.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 2350 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr